

MONDE

Love Tories ? « British coalition » ou « Hung Parliament » ? Résultats à la française aux législatives britanniques. Pour la 1^{ère} fois depuis 1974, pas de bipartisme clair. Les tories sont certes en tête, selon les projections, David CAMERON obtiendrait 305 sièges, mais pas suffisant pour la majorité absolue de 326. Le Labour de Gordon BROWN arriverait à 255 sièges et les libéraux-démocrates de Nick GLEGG à 61 (deux de moins que dans le parlement sortant)... Il faut ajouter à cela les 29 députés écossais, gallois et d'Irlande du nord indépendants. Gordon BROWN, qui institutionnellement a la priorité pour former le gouvernement, va tenter une coalition avec Nick GLEGG dont le score déçoit - les médias et les instituts de sondages -. David CAMERON, peut aussi conduire un gouvernement minoritaire qui nécessitera des voix ralliées pour chaque vote. Il pourrait tenter de négocier l'appui ponctuel des petits partis nationalistes d'Irlande du Nord, d'Ecosse et du Pays de Galles, quitte à organiser plus tard de nouvelles élections. Première conséquence de l'incertitude : la bourse de Londres, déjà bousculée par la crise grecque, a plongé vendredi, entraînant les autres places boursières.

Les « docteurs européens » au chevet de la Grèce malade du déficit. Les chefs d'Etat et de gouvernement des 16 pays de la zone euro se réunissent ce vendredi pour entériner le plan de sauvetage de la Grèce. Les pays de la zone euro se sont engagés à fournir 80 des 110 milliards d'euros de prêts sur trois ans prévus, les 30 milliards restants incombant au FMI. Les principaux contributeurs - Allemagne, France, Italie et Espagne, représentent 80% de l'aide européenne. Le Parlement grec a approuvé le nouveau plan de rigueur considéré par le gouvernement de Georges PAPANDREOU comme l'unique solution pour éviter la faillite du pays. De graves manifestations ont fait 3 morts. Au total, la France s'est engagée à apporter une aide maximale de 16,8 milliards d'euros à la Grèce sur trois ans, dont 3,9 milliards d'euros de prêts bilatéraux dès 2010.

Votants et récalcitrants. En France, le Sénat a voté la nuit dernière le projet de loi de finances rectificative pour la Grèce. Seuls les communistes et le parti Front de gauche de M. MELANCHON ont voté contre. Le texte avait déjà été adopté par les députés. Les Parlements allemand, italien, espagnol, et néerlandais ont également voté. A elles deux, l'Allemagne et la France représentent 48,89% des 80 milliards d'euros de l'zone euro. Des pays aux contributions moindres ont manifesté leur opposition au plan. Ainsi, le Premier ministre slovaque, Robert FICO, a déclaré qu'il souhaitait d'abord que « la Grèce fasse ses devoirs » avant de débloquer son aide de 800 millions d'euros.

Traité d'interdiction des essais nucléaires. La France appelle 8 pays, dont les Etats-Unis et l'Iran, à ratifier « dans les meilleurs délais » le traité CTBT, afin de permettre son entrée en vigueur.

Visite tchèque. Le Premier ministre par intérim jusqu'aux élections législatives de la fin du mois, sera en France les 10 et 11 mai prochains. Jan FISCHER interviendra dans le cadre d'une conférence organisée par l'IHEDN, où il évoquera notamment la crise financière, la question de l'Euro et de l'entrée de la République tchèque dans la zone euro, les déficits publics et les questions de défense. M. FISCHER sera nommé en septembre vice-président de la BERD.

Brice HORTEFEUX à Kaboul pour 24 heures. Le ministre de l'Intérieur a annoncé, l'envoi de « 40 gendarmes formateurs » supplémentaires en Afghanistan, pour assurer la montée en puissance de la principale force de police afghane.

EUROPE

Belgique. La NVA, parti indépendantiste flamand, est pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du pays en tête des intentions de vote en Flandre néerlandophone avec 22,9% des intentions de vote, selon un sondage en vue du scrutin fédéral du 13 juin. La Chambre des députés a prononcé sa dissolution, faute de coalition possible.

L'Espagne n'est pas la Grèce. La péninsule ibérique n'a aucunement besoin d'un programme d'assistance financière comme celui de la Grèce, a affirmé le commissaire européen aux Affaires

économiques Olli REHN, rejetant les spéculations en ce sens sur les marchés. Des rumeurs avaient provoqué une forte chute des places boursières européennes et de l'euro.

L'Italie à la peine. Une femme musulmane va devoir payer une amende de 500 euros pour port de la burqa en violation d'un arrêté municipal, une première en Italie, dans la foulée de mesures restrictives adoptées ou en cours d'élaboration dans d'autres pays européens.

BIDEN aime l'Europe. Visite éclair sur le vieux continent du vice-président américain. Il doit également aller en Espagne. Joe BIDEN s'est exprimé devant les députés européens. Il a assuré à l'Europe qu'elle comptait toujours autant pour les Etats-Unis. Aucun responsable américain de ce rang n'était venu dans l'hémicycle depuis Ronald REAGAN en 1985. « *Les Etats-Unis ont besoin de l'Europe et, avec tout le respect que je vous dois, je vous dis : l'Europe a besoin des Etats-Unis* ». M. BIDEN a essayé de convaincre les députés d'accepter l'accord controversé Swift, qui prévoit l'échange de données bancaires dans le cadre de la lutte antiterroriste, affirmant que les droits des citoyens resteraient protégés.

Mercosur, pas sûr. Le gouvernement français a exprimé son opposition à une reprise des négociations avec l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, estimant qu'elles pourraient fragiliser l'agriculture française et européenne. Cette position intervient après l'annonce de la commission européenne de relance des négociations suspendues en 2004. La France rappelle que les négociations ne sauraient être conclues avant la fin du cycle de Doha. Un sommet est prévu le 18 mai entre l'UE et le Mercosur.

EupolCops. L'UE a formé les premiers éléments de la police du futur Etat palestinien. La mission EupolCops lancée en 2006, installée à Ramallah et dotée d'un budget annuel de 6,6 millions d'euros, est composée de 63 policiers, magistrats et juges de 19 pays de l'UE. Une force de 7.500 policiers palestiniens a été formée et équipée par EupolCops en Cisjordanie, un territoire coupé en trois zones. L'Autorité palestinienne ne contrôle que la zone A, soit 18% du territoire. Elle doit coopérer avec Israël dans la zone B (20%), et la zone C (62%) est sous le seul contrôle israélien.

Elections européennes : réforme européenne ? L'eurodéputé libéral britannique, Andrew DUFF, est rapporteur sur la réforme des élections pour le Parlement européen. Il a proposé de lutter contre l'abstention avec la candidature de célébrités comme Carla BRUNI-SARKOZY ou « *des stars du football* ». Son idée est de créer une circonscription paneuropéenne sur laquelle 25 députés supplémentaires seraient élus. Actuellement, les députés européens sont élus sur des circonscriptions de leur pays respectifs. Résultat : les enjeux nationaux prennent le pas sur les questions européennes, et le taux d'abstention ne cesse de grimper. Sa proposition prévoit que les électeurs disposent à l'avenir de deux voix, une pour un candidat dans leur pays, et une autre pour les candidats paneuropéens. Ce n'est que le début d'un long processus de négociations avec les Etats de l'UE et les Parlements nationaux. Elle vise à introduire des réformes pour les élections européennes de 2014.

Du rab de députés. Le Parlement européen a adopté deux résolutions ouvrant la voie à une modification du Traité de Lisbonne destinée à permettre à 18 députés supplémentaires de siéger.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Thaïlande : sortie de crise. Les manifestants antigouvernementaux ont déclaré qu'ils acceptaient le plan de sortie de crise du Premier ministre, qui prévoit des élections législatives anticipées le 14 novembre. La crise a fait 27 morts et près de 1.000 blessés.

Japon. Le Premier ministre Yukio HATOYAMA a annoncé qu'il renonçait à sa promesse électorale de retirer une base américaine controversée de l'île d'Okinawa. Sa cote de popularité est passée sous les 30% de satisfaits à deux mois des élections sénatoriales. Soulignant l'importance de l'alliance nippo-américaine, M. HATOYAMA a jugé également « *impossible* » le transfert de la base à l'étranger.

Tentative d'attentat à New York. Un suspect, un Américain d'origine pakistanaise qui tentait de prendre l'avion pour Dubaï, a été interpellé et inculpé de terrorisme après l'attentat raté de samedi.

POLITIQUE INTÉRIEURE

La semaine anniversaire. Le bilan. A l'occasion du troisième anniversaire de l'élection de Nicolas SARKOZY, l'Élysée a publié un livret sur les « *trois ans d'action* » du chef de l'Etat qui récapitule les réformes déjà réalisées, et celles à venir. « *L'heure n'est pas au bilan. Face à la crise dont les effets perdurent, le temps demeure résolument à l'action* », prévient d'emblée la présidence.

Les pistes d'action avancées. Le Chef de l'Etat a évoqué les violences en milieu scolaire devant les préfets, procureurs généraux et recteurs, et a annoncé un « *diagnostic de sécurité* » dans les établissements scolaires d'ici le mois de juin. Il est également longuement revenu sur le dispositif de suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire répété.

Les couacs. La réforme de la procédure pénale pourrait être « *retardée* ». Le Président de la République aurait laissé entendre aux députés réunis à l'Elysée que le texte, qui prévoyait notamment la suppression très controversée du juge d'instruction, pourrait être reportées sine die. Gérard LARCHER, Président du Sénat, a annoncé que cette réforme ainsi que la programmation pour la performance de la sécurité intérieure seraient sans doute reportés à l'année prochaine.

La bataille des retraites. Nicolas SARKOZY interviendra « *quand il faudra rassembler* ». 3 axes définis : « *l'âge de départ, la pénibilité et le fait que tout le monde contribue pour que ce soit juste* ». « *Et j'ai dit tout le monde ! Même les riches !* », a ajouté le Président devant les députés.

2011 sera politique. Nicolas SARKOZY a confirmé qu'à partir du second semestre 2011, une fois les réformes bouclées, « *on ne fera que de la politique* ». Le Chef de l'Etat avait affirmé le mois dernier à Washington qu'il se déterminerait pour 2012 « *à la fin de l'été ou au début de l'automne 2011* ».

Un printemps rigoureux... François FILLON cherche 5 milliards d'euros dans les budgets pour 2011 et 2012. Le Chef du Gouvernement réunit l'ensemble de ses ministres pour un « *séminaire* » visant à préparer les prochaines lois budgétaires. « *La France est aujourd'hui avec l'Allemagne la meilleure signature en Europe. Nous devons tout faire pour conserver cette signature* ». Comment faire ? « *Il faut faire des réformes, réduire les déficits, ne pas rester immobile face à un monde qui est en train de changer* » poursuit le Premier ministre.

Charles PASQUA, condamné par la Cour de justice de la République à un an de prison avec sursis. L'ancien ministre se pourvoit en cassation, ainsi que le Ministère public d'ailleurs. Il s'estime injustement condamné. Le procureur, qui avait demandé 4 ans de prison dont 2 fermes, trouve la décision trop douce. Une des motivations des juges est l'âge et l'état de santé de M. PASQUA.

La cote de confiance de Nicolas SARKOZY en hausse deux points en un mois et atteint 30%. Celle de François FILLON, a progressé d'un point à 38%. Baromètre mensuel TNS Sofres Logica pour Le Figaro Magazine. Martine AUBRY et Dominique STRAUSS-KAHN restent en tête des personnalités à qui les Français souhaitent voir jouer « *un rôle important au cours des mois et années à venir* », à égalité, avec 45%, malgré une baisse de 1 point chacun.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Recherche sur la personne humaine. Adoption en 2nde lecture d'une proposition de loi Nouveau centre censée encourager la recherche sur la personne humaine tout en garantissant les droits des patients. Les 425 députés participant au scrutin ont émis un vote positif sur ce texte modifié à la marge qui, avant son adoption définitive, doit repartir en navette au Sénat.

Réforme des Chambres de commerce et d'industrie. Le texte, qui renforce la régionalisation du réseau, a été adopté par 269 voix contre 199.

Grenelle II : ça chauffe. C'est sur fond de polémique entre gouvernement, majorité, opposition, et écologistes, que s'est ouvert le très attendu débat sur le projet de loi portant Engagement national pour l'environnement.

Le bon temps. Le Premier ministre a décidé que le projet de loi sur l'interdiction du voile intégral ne serait pas examiné selon la procédure parlementaire accélérée (alors que la question faisait débat ces derniers jours dans la majorité). Le président de l'Assemblée nationale, Bernard ACCOYER, avait explicitement demandé que la procédure d'urgence ne soit pas utilisée pour ce projet de loi.

Sénat

Réforme du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Le texte a été adopté par 185 voix. Pour pouvoir élargir ses membres aux associations et fondations écologiques et à un plus grand nombre de jeunes, d'étudiants et de femmes, le texte, déjà adopté par les députés, prévoyait de supprimer les sièges des entreprises publiques. Le Sénat a adopté un amendement rendant aux entreprises publiques 2 des 10 sièges dévolus à des personnalités qualifiées dans le domaine économique. En séance, les sénateurs ont réservé un siège supplémentaire pour « *une personnalité représentant les activités économiques françaises à l'étranger* ». A noter la création d'une saisine citoyenne du CESE par 500.000 signataires.

Unanimité sur les armes à sous-munitions. Le Sénat a adopté à l'unanimité un projet de loi qui prévoit l'élimination par la France de ses armes à sous-munitions, selon les termes de la convention d'Oslo du 3 décembre 2008.

Divergences sur les enfants. Débat houleux sur le projet de loi de ratification d'un accord franco-roumain. Le texte a été voté par 170 voix contre 140. Une partie des centristes et le RDSE (à majorité radicale de gauche) s'est abstenue, le PS, CRC-SPG (communistes et parti de gauche) et les Verts ont voté contre. En cause, des dispositions autorisant le parquet des mineurs à mettre à exécution une demande roumaine de rapatriement, sans saisir le juge des enfants et sans le consentement du mineur. Cette disposition est assimilée « à une procédure d'expulsion de mineurs étrangers qui ne dit pas son nom », estime le sénateur (CRC-SPG) Michel BILLOUT. Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, rapporteur de l'UMP, a elle-même émis des réserves « estimant important de maintenir l'intervention du juge des enfants » et « le consentement du mineur » mais elle a jugé, comme l'ensemble de son groupe, qu'il ne fallait « pas retarder encore l'entrée en vigueur de l'accord ».

Les pirates au Sénat. La majorité a voté pour et la gauche s'est abstenue sur le texte qui vise à la répression des actes de piraterie maritime. Le texte donne une plus grande liberté d'action aux forces navales françaises lors d'interventions en haute mer. Il reconnaît aux juridictions françaises « une compétence quasi-universelle pour juger des actes de piraterie commis hors de France quelle que soit la nationalité du navire ou des victimes », à condition que les pirates soient appréhendés par des agents français. Il instaure également un régime de détention spécifique des pirates à bord. Le texte doit maintenant être soumis à l'Assemblée nationale.

Reclassement. Ultime vote en faveur d'une proposition de loi visant à empêcher les entreprises de faire des propositions de reclassement indécentes à leurs salariés. La rémunération doit être « équivalente ». Pour les entreprises ayant des implantations à l'étranger, les salariés devront avoir la possibilité de donner leur accord pour être reclassés à l'étranger, en disant « où et à quel salaire ».

Entreprenariat individuel. Vote de la version définitive du texte qui protège le patrimoine personnel en le séparant du patrimoine professionnel.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Cette réforme concerne près de 70.000 patients par an.

Communications. L'éolien en mer. / La lutte contre l'absentéisme scolaire. / La lecture.

Point en discussion : le plan d'aide à la Grèce et la situation sur les marchés.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Un « Bravo » qui coute 630 millions d'euros à la France et au groupe Thales. Les deux ont été condamnés par la cour internationale d'arbitrage à verser cette somme à Taïwan, dans le cadre de l'affaire des frégates. L'affaire remonte à 1991, date à laquelle la France signait un contrat d'armement avec Taïwan prévoyant la vente par Thomson (aujourd'hui Thales) de six frégates. Mais l'article 18 du contrat « Bravo », nom de code du dossier des frégates, interdisait explicitement de rémunérer des intermédiaires sous peine de restitution à Taïwan des fonds versés. L'Etat aurait donc à régler 70% de la somme totale et Thales 30%. Thales a déjà fait savoir qu'il contestait « le fondement même de cette condamnation ». La société formera notamment un recours en annulation contre cette sentence devant la Cour d'Appel de Paris.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Elections à l'Assemblée des Français de l'étranger devant le Conseil d'Etat. Lundi 10 mai, le rapporteur public rendra au Conseil d'Etat ses conclusions sur le déroulement des élections dans les circonscriptions qui ont fait l'objet d'un recours. Il s'agit d'un avis qui n'est pas obligatoirement suivi par le juge de l'élection. Le rapporteur conclura au rejet des demandes d'annulation pour les circonscriptions de Yaoundé, Montréal, Tunis et Buenos Aires. En revanche, pour Mexico et Washington, le rapporteur conclura à l'annulation des élections. La décision du Conseil d'Etat n'interviendra pas avant plusieurs semaines.

Peut-être un Français de l'étranger au CESE ? Voir la rubrique « Sénat ».

Convention pour l'enseignement franco-allemand. Le recteur de l'Académie de Paris, Patrick GERARD, et les autorités berlinoises de l'Education veulent faciliter la reconnaissance de l'enseignement de l'allemand et du français pour leurs élèves respectifs. « *L'idée, c'est de se faire confiance* », pour faciliter le passage d'élèves d'une école parisienne à une école berlinoise et inversement, « *sans passer par des examens ou des tests* », a résumé M. GIRARD. Des échanges d'enseignants entre les deux villes sont prévus.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Attentat de Karachi. Le juge d'instruction chargé de l'enquête demande la déclassification de documents liés au contrat de vente de sous-marins. Il revient maintenant au ministre de la Défense de saisir la Commission consultative du secret de la Défense nationale (CCSDN) pour qu'elle donne sur ces déclassifications un avis que le ministre est libre de suivre ou non.

Droit dans ces boîtes. Les boîtes noires du vol Rio-Paris ont pu être localisées dans une zone de 5km de rayon, relançant l'espoir d'élucider les causes de la catastrophe aérienne qui a fait 228 morts. Selon le porte-parole adjoint du ministère de la Défense. « *Cela ne signifie pas que l'on va retrouver les boîtes noires parce qu'elles n'émettent plus et que la zone où elles se trouveraient est très accidentée* ».

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Cannes : la nouvelle vague. A quelques jours de l'ouverture du Festival, des vagues de 6 à 8 mètres ont provoqué de graves dégâts sur la croisette.

Cher nu. 106,4 millions de dollars. Un record pour un Picasso et un record mondial aux enchères, adjugé chez Christie's à New York. Nu au plateau de sculpteur (1932). Le précédent record avait été atteint en 2004 pour Garçon à la pipe (1905), avec 104,1 millions. Le Picasso a été adjugé à un acheteur encore non identifié. Il était estimé entre 70 et 90 millions de dollars.

CARNET

Sports

Oh Marseille ! L'OM champion de France de football après sa victoire 3 - 1 sur Rennes. Après 18 d'attente et une nuit de fête sur la canebière, les Marseillais sont aux anges sous la protection de notre Dame de la garde et prêts pour la coupe d'Europe des clubs champions.

Le coin des copains...

Frédéric de SAINT-SERNIN, ancien Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire, ancien Député de Dordogne, ancien Conseiller de Jacques CHIRAC à l'Elysée, laisse la présidence du Stade Rennais Football Club où il est remplacé par Patrick LELAY.

Nominations

Union interparlementaire. Plus vieille organisation du monde créée en 1889 par la France et la Grande-Bretagne, l'UIP réunit les parlements de 158 pays. Depuis ce vendredi, la présidence du groupe des 12 + (groupe qui réunit les 45 pays occidentaux), jusqu'alors assumée par le député travailliste britannique John AUSTIN, revient par intérim jusqu'aux élections d'octobre, au sénateur Robert del PICCHIA.

Denis GAUER devrait être nommé secrétaire général chargé de la préparation et de l'organisation de la XVIIIème Conférence des ambassadeurs.

Eric FALT, sous-directeur général de l'UNESCO pour les relations extérieures et la coopération.

José FRECHES, commissaire général de la section française à l'Exposition universelle de Shanghai.

Sébastien EVAIN, jusqu'alors responsable de projets chez Alphacoms, rejoint comme chargé de mission pour la communication et la presse le cabinet du président du Sénat, Gérard LARCHER.

Olivier PITON, avocat et ancien collaborateur de Jean-Pierre RAFFARIN, et Thaima SAMMAN, avocate, ont créé un cabinet spécialisé en affaires publiques pour les relations transatlantiques.

Patrick de CAROLIS, élu à l'Académie des Beaux-Arts.

Martin BETHENOD, commissaire général de la FIAC, va prendre la direction de l'ensemble Palazzo Grassi- Punta della Dogana à Venise.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr